

**Objet : RS - Demande de subventions pour les aménagements et études cyclables programmés en 2025**

- date de convocation le 16 mai 2025
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-deux mai dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barby, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 34

**Aillon-le-Jeune**

**Aillon-le-Vieux**

**Arith**

Cécile Trahand

**Barberaz**

Arthur Boix-Neveu

**Barby**

Christophe Pierretton

**Bassens**

Alain Thieffenat

**Bellecombe-en-Bauges**

**Challes-les-Eaux**

Josette Rémy

**Chambéry**

Marie Bénévise - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin

**Cognin**

Corinne Charles - Franck Morat

**Curienne**

**Doucy-en-Bauges**

**Ecole**

Hervé Ferroud-Plattet

**Jacob-Bellecombette**

Brigitte Bochaton

**Jarsy**

Pierre Duperier

**La Compôte**

Jean-Pierre Fressoza

**La Motte-en-Bauges**

Damien Regairaz

**La Motte-Servolex**

Hélène Jacquemin

**La Ravoire**

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

**La Thuile**

Jean-François Poitou

**Le Châtelard**

**Le Noyer**

Philippe Gamen

**Les Déserts**

Sandra Ferrari

**Lescheraines**

**Montagnole**

Jean-Maurice Venturini

**Puygros**

**Saint-Alban-Leysse**

**Saint-Baldoph**

Valentin Hachet

**Saint-Cassin**

Jocelyne Gougou

**Saint-François de Sales**

Maryse Fabre

**Saint-Jean-d'Arvey**

Christian Berthomier

**Saint-Jeoire-Prieuré**

Jean-Marc Léoutre

**Saint-Sulpice**

Marcel Ferrari

**Sainte-Reine**

**Sonnaz**

Daniel Rochaix

**Thoiry**

**Vérel-Pragondran**

**Vimines**

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Florence Bourgeois à Martin Noblecourt - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Thierry Tournier à Christian Berthomier - de Corine Wolff à Jean-Pierre Fressoza

- conseillers excusés : 13

Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Jean-Pierre Coendoz - Eric Delhommeau - Michel Dyen - Christelle Favetta-Sieyes - Philippe Ferrari - Max Joly - Luc Meunier - Vincent Miguet - Pascal Mithieux - Serge Tichkiewitch

**GRAND CHAMBÉRY**

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

## Bureau du 22 mai 2025

délibération n° 072-25

objet **RS - Demande de subventions pour les aménagements et études cyclables programmés en 2025**

Thierry Repentin en l'absence de Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des travaux et des voiries, en lien avec Christophe Pierretton, vice-président chargé de la mobilité et Arthur Boix-Neveu, conseiller délégué chargé de la politique et des aménagements cyclables, rappelle que la programmation des investissements liés à la politique cyclable est progressive et fonction des priorités cyclables, des capacités budgétaires et de la nécessité d'accompagner la réalisation de travaux de voirie. Cette programmation fait l'objet d'une priorisation annuelle.

Ainsi, pour l'année 2025, sont programmés les aménagements cyclables suivants :

- Bassens – voie verte autour du giratoire de Gonrat,
- Chambéry – piste cyclable avenue du Comte Vert (aménagements provisoires),
- Chambéry – bande cyclable passage à niveau avenue du Grand Ariétaz,
- Chambéry – pérennisation de la piste cyclable entre les places Caffé et Monge,
- Chambéry – prolongement de la voie verte rue de Chantabord,
- Chambéry – aménagement d'une piste cyclable avenue Henry Bordeaux en lien avec la réalisation d'un carrefour giratoire,
- Chambéry – aménagement d'une bande cyclable avenue de Mérande,
- La Ravoire – sécurisation de la traversée cyclable de la RD5 au niveau de la rue de la République,
- Barberaz / Bassens – réfection de la passerelle Sainte Thérèse,
- agglomération – déploiement de nouveaux panonceaux M12,
- agglomération – finalisation du marquage au sol des Pistes Bleues.

Chacun de ces aménagements fait l'objet d'un descriptif au Schéma directeur des aménagements cyclables de l'agglomération.

En parallèle, il est également programmé la réalisation des études suivantes :

- Chambéry – aménagements cyclables avenue d'Aix-les-Bains,
- Chambéry – amélioration des aménagements cyclables avenue de La Motte-Servolex,
- Chambéry – amélioration des aménagements cyclables avenue des Landiers (partie sud),
- Chambéry – prolongement de la piste cyclable avenue Henry Bordeaux sur la section aval jusqu'au pont d'Hyères,
- Barberaz – aménagements cyclables rue Jules Verne et rue du 8 mai 1945,
- Chambéry – aménagements cyclables quai Poincaré jusqu'au pont de Serbie,
- Le Bourget-du-Lac – participation à l'étude de réalisation d'une passerelle entre l'éco-hameau des Granges et Savoie Technolac,
- Cognin – aménagements cyclables montée de Vimines jusqu'au Maupas.

En 2025, le budget prévu pour la réalisation des études et des aménagements cyclables est d'un peu plus de 1,6 M€ TTC. Les projets proposés entrant pleinement dans le Plan vélo du Département, il est proposé de solliciter du Département de la Savoie les subventions les plus élevées possible pour leur réalisation. Grand Chambéry est susceptible de rechercher d'autres sources de financement.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie, de transport et mobilité,

**Vu** la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les demandes de subventions émises par la Communauté d'agglomération,

**Vu** la délibération n° 240-18 C du Conseil communautaire du 20 décembre 2018 définissant l'intérêt communautaire en matière de voirie (aménagements cyclables),

**Vu** la délibération n° 201-19 C du Conseil communautaire du 18 décembre 2019 portant approbation du PLUi HD intégrant Schéma directeur des aménagements cyclables de l'agglomération,

**Vu** la commission mobilité du 5 mai 2025,

**Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :**

**Article 1 : de prendre acte** du programme de réalisation des études et des aménagements cyclables prévu au titre de 2025,

**Article 2 : de solliciter** du Département de la Savoie les subventions les plus élevées possible pour la réalisation des aménagements cyclables listés ci-dessus,

**Article 3 : de solliciter** auprès d'autres partenaires d'autres sources de financement pour la réalisation de ces aménagements cyclables,

**Article 4 : d'autoriser** le président ou son représentant à réaliser les démarches nécessaires et à signer les documents à intervenir,

**Article 5 : de dire**, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Thierry Repentin





**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

**Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte :

**072-25**

Objet de l'acte : RS - Demande de subventions pour les aménagements et études cyclables programmés en 2025

Classification Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 1 - Demandes de subventions

Date de l'acte : 22 mai 2025

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20250522-lmc1H33706H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H33706H1

Date de transmission en Préfecture : 26 mai 2025

Date de réception en Préfecture : 26 mai 2025

Date de publication sur le site internet: lundi 26 mai 2025